

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

MASTER
GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

- Vu le code de l'éducation
- Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux
- Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master
- Vu l'arrêté ministériel du 22 décembre 2005 relatif aux habilitations de l'Université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux
- Vu les pièces justificatives produites par Mme SARAH OUEDRAOGO, née le 8 septembre 1980 à OUAGADOUGOU (BURKINA FASO), en vue de son inscription au master Droit, Economie et Gestion
- Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires le diplôme de **MASTER DROIT, ECONOMIE ET GESTION**, à finalité RECHERCHE, Mention DROIT PRIVÉ, spécialité DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN, dans le domaine DROIT, ECONOMIE ET GESTION

mention *passable*

est décerné à **Mme SARAH OUEDRAOGO**

à qui est conféré le grade de master
au titre de l'année universitaire 2005-2006.

Le titulaire

N° ORLEANS 5440844
/2006200502707

Le Président

Général GUILLAUMIET

European higher education area - Espace européen de l'enseignement supérieur - European higher education area

Fait à Orléans, le 21 décembre 2006

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Claire LOVISI

Pour copie certifiée conforme
à l'original qui nous a été
présenté le 25 Mars 2010
Ouagadougou, le...
Le Commissaire de Police



Moussa SIMPORE
Officier de Police